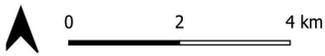
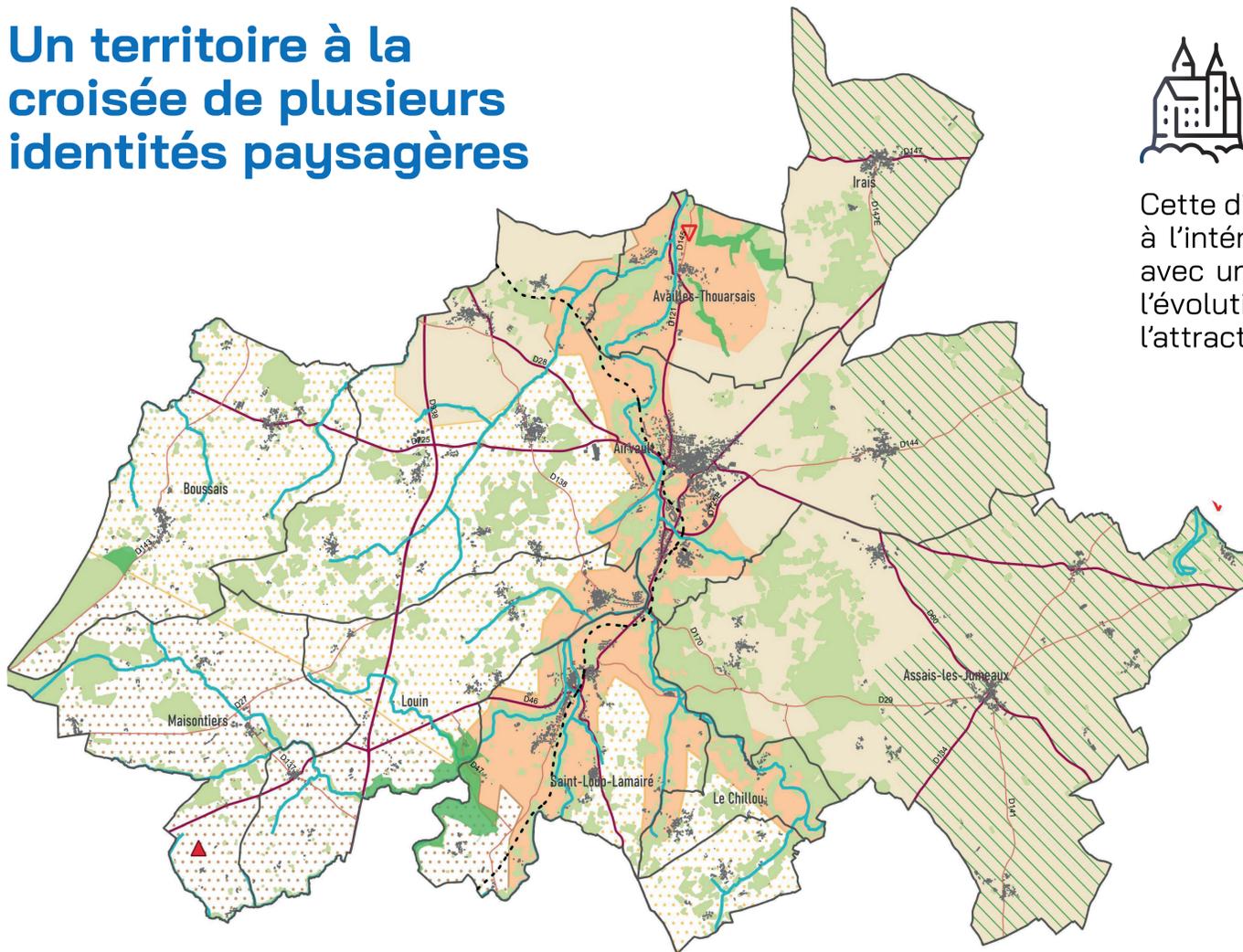


UN TERRITOIRE À PRÉSERVER ET À ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un territoire à la
croisée de plusieurs
identités paysagères



Une diversité de paysages et de sites patrimoniaux et naturels remarquables

Cette diversité participe à la qualité de vie et à l'intérêt touristique de l'intercommunalité avec une attention particulière à porter sur l'évolution des bourgs pour en développer l'attractivité.

ELEMENTS DE CONTEXTE

- Limites communales
- Airvaudais-Val du Thouet
- Entités urbaines
- Route départementale principale
- Route départementale secondaire
- Autre route
- Voie ferrée

ENVIRONNEMENT

- Principaux boisements
- NATURA 2000
- Espace Naturel Sensible
- Cours d'eau

UNITES PAYSAGERES

- Les contreforts de la Gâtine
- La Gâtine de Parthenay, Le bocage Bressuirais
- Les vallées du Thouet et de ses affluents
- Plaine de Neuville, Craon, Moncontour et Thouars
- Point haut du territoire
- Point bas du territoire

6924 ha - 30,6% du territoire en bois

996 ha - 4,4% du territoire en zones humides

998 kml de haies

1822 ha - 28,4% du territoire en NATURA 2000 et espace naturel sensible

2 Sites patrimoniaux remarquables (SPR) à Airvault et Saint Loup

15 Monuments classés ou inscrits

QUELLES DYNAMIQUES POUR LES PAYSAGES DE L'AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET ?

Les défis à relever en lien avec les dynamiques de développement sur les paysages sont de plusieurs natures :

- La préservation de la **ressource en eau** tant en qualité qu'en quantité
- La préservation et la valorisation des **complexes bocagers**
- La préservation de **l'agriculture** et notamment des activités d'élevage associées au bocage
- La mise en valeur des **paysages et espaces naturels patrimoniaux** (haies, zones humides, plaines, sites protégés...)
- La perception des **bourgs et paysages urbains** (mise en valeur des entrées de ville, insertion des zones d'activités et des nouveaux quartiers d'habitation dans le paysage)



COMMENT ADAPTER LE TERRITOIRE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ?

A travers le PLUi, il s'agit de réfléchir à :

- Rendre plus résilient le territoire et les bâtiments face aux **risques naturels** (inondation, incendie, tempête, sécheresse, gonflement et retrait d'argile)
- Limiter **l'imperméabilisation et l'artificialisation** des sols et préserver leurs qualités
- Préserver et développer **la biodiversité**
- Réduire les émissions Gaz à Effet de Serre (GES)** (modes de déplacements, réduction consommation d'énergies, bien isolé son logement etc...)
- Accompagner et développer l'utilisation d'**énergies renouvelables**

